

► La Fondation du patrimoine

Premier acteur de la générosité en faveur du patrimoine. la Fondation du patrimoine se mobilise au quotidien pour préserver le patrimoine français. En fédérant les énergies publiques et privées, la Fondation participe activement au développement de l'économie locale, à la création d'emplois et à la transmission des savoir-faire.

1€ de don au patrimoine = 21€ de retombées économiques*

*Selon une étude Fondation du patrimoine-Pluricité 2020

Reconnue d'utilité publique, la Fondation du patrimoine offre une garantie de sécurité et une transparence financière. Chaque projet fait l'objet d'une instruction approfondie et d'un suivi rigoureux. Les dons ne sont reversés qu'à la fin des travaux, sur présentation des factures acquittées.

Votre don ira à un projet de qualité !

► La Mission Patrimoine

Ce projet a été sélectionné dans le cadre de la Mission Patrimoine portée par Stéphane Bern, dont l'objectif est de sauvegarder des éléments de patrimoine en péril sur toute la France.



► Mentions légales

La Fondation du patrimoine s'engage à reverser au porteur de projet les sommes ainsi recueillies nettes des frais de gestion évalués forfaitairement à 6 % du montant des dons.

Les informations que vous nous communiquez dans ce formulaire font l'objet d'un traitement informatique et sont destinées aux personnes habilitées par la Fondation du patrimoine. Conformément aux articles 39 et suivants de la Loi Informatique et Libertés et au Règlement Général sur la Protection des Données (RGPD), en justifiant de votre identité, vous bénéficiez de droits d'accès, de rectification, d'effacement ou de portabilité de vos données, du droit de retirer un consentement préalablement donné, ou, pour des motifs légitimes de vous y opposer totalement ou partiellement, ou encore à en demander la limitation. Pour exercer vos différents droits, vous pouvez envoyer un mail au Délégué à la Protection des Données de la Fondation du patrimoine : dpo@fondation-patrimoine.org. Plus d'informations dans notre Politique de Confidentialité présente sur www.fondation-patrimoine.org.

Seul le porteur de projet sera également destinataire de ces données pour les finalités définies dans ladite Politique de Confidentialité ; si vous ne souhaitez pas que nous lui communiquions vos coordonnées et le montant de votre don, cochez la case ci-contre.

► Contacts



FONDATION DU PATRIMOINE

Délégation Île-de-France
153 bis, avenue Charles de Gaulle
92200 Neuilly-sur-Seine
01 70 48 48 00
idf@fondation-patrimoine.org
www.fondation-patrimoine.org

Suivez-nous sur



COMMUNE DE L'ISLE-ADAM

45 Grande rue
95290 L'Isle-Adam
<https://ville-isle-adam.fr/>

FONDATION



DU PATRIMOINE

► Je donne !

Pour la restauration de

la Maison des Joséphites

L'Isle-Adam (95290)

MISSION
STÉPHANE
BERN



Retrouvez
tous les projets sur
www.missionbern.fr

► Soutenez la restauration de la Maison des Joséphites !



◆ ◆ LE LIEU ET SON HISTOIRE

L'édifice est construit vers 1660 sur les ordres du prince Armand de Bourbon-Conti, seigneur des lieux, pour en faire une école gratuite pour les enfants de l'Isle-Adam. Pour l'enseignement, il fait venir de la région de Lyon des prêtres de la confrérie de Saint-Joseph, d'où le nom de « Maison des Joséphites ».

À la Révolution, les prêtres sont chassés et le bâtiment est vendu le 4 avril 1793. Il est racheté par la municipalité en 1916 pour y installer des services municipaux. De 1939 à 2006, il abrite le musée d'Art et d'Histoire Louis-Senleçq.

◆ ◆ LE PROJET DE RESTAURATION

Les différents usages et adaptations du bâtiment ont apporté un grand nombre des modifications qui ont donné comme résultat une perte de rationalité de la Maison des Joséphites. L'édifice présente des marques d'usure très importantes caractérisées par de nombreuses fissures dues à l'absence d'aérations, de respiration de maçonneries et à un manque d'élasticité et de dilatation des parois. Des dégâts des eaux non traités, ainsi que le stockage de charges lourdes non adaptées, ont continué de fragiliser les façades et la structure du bâtiment.

Il est question d'une réhabilitation complète de la bâtisse. La commune ne souhaitant ne pas voir ce patrimoine historique disparaître a lancé une opération de travaux d'envergure comprenant une restauration complète, extérieure comme intérieure.

◆ ◆ LA MOBILISATION

La Maison des Joséphites a pour ambition d'être un lieu vivant propice à la rencontre, par l'installation de plusieurs corps de métier grâce à des ateliers mis à disposition d'artisans, artistes et créateurs. Autour d'un soutien à la création et à l'artisanat, ainsi qu'à la formation à travers l'organisation d'ateliers, cette Maison se présente comme un nouveau pôle d'attraction dynamique en plein cœur du Val-d'Oise. Les activités de formation et de découverte permettront de renouer ainsi avec l'esprit du lieu voulu au XVIIIe siècle.

Montant des travaux	2 763 520 € HT
Objectif de collecte	25 000 €
Début des travaux	2024 - 2026



Crédit photos © Commune de L'Isle-Adam

► Bulletin de don

► Oui, je fais un don pour aider la restauration de la Maison des Joséphites

Et j'accepte que mon don soit affecté à d'autres actions de la Fondation du patrimoine si le projet n'aboutit pas dans un délai de 5 ans après le lancement de la collecte, s'il n'est pas réalisé conformément au programme de travaux validé par la Fondation ou dans le cas de fonds subsistants à l'issue de l'opération.

Sur notre site internet

www.fondation-patrimoine.org/78779

ou en flashant le QR code ci-contre.



Par chèque

Je complète les informations ci-dessous et je retourne ce bulletin de don à la Fondation du patrimoine (voir adresse au dos), accompagné de mon règlement à l'ordre de :

**Fondation du patrimoine
la Maison des Joséphites**

Le montant de mon don est de

80 € 150 € 250 € 500 € _____ €

Raison sociale* : _____

Forme juridique* : _____ SIREN* : [] [] [] [] [] [] [] [] [] []

Nom : _____

Adresse : _____

_____ Code postal : _____

Ville : _____ Pays : _____

E-mail : _____

*Informations obligatoires pour les entreprises

► Je bénéficie d'une réduction d'impôt

Exemples de dons	80 €	150 €	250 €	500 €
Coût réel après réduction de l'impôt sur le revenu	28 €	51 €	85 €	170 €
	Réduction d'impôt de 66 % du don dans la limite de 20 % du revenu imposable.			
Coût réel après réduction de l'impôt sur la fortune immobilière	20 €	38 €	63 €	125 €
	Réduction d'impôt de 75 % du don dans la limite de 50 000 € (cette limite est atteinte lorsque le don est de 66 666 €).			
Coût réel après réduction de l'impôt sur les sociétés	32 €	60 €	100 €	200 €
	Réduction d'impôt de 60 % du montant du don jusqu'à 2 M€ et de 40 % au-delà, dans la limite de 20 000 € ou 5% du chiffre d'affaires HT lorsque cette dernière limite est plus élevée.			

Le reçu fiscal vous sera adressé par e-mail. Si vous souhaitez recevoir votre reçu fiscal par courrier postal, merci de cocher la case ci-contre